

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

- en exercice : 11
- présents : 07
- votants : 10
- absents : 4
- exclus : 0

Séance du 13 décembre 2024 à 19h00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :
Christian THIRIOT, Maire.

Étaient présents :

THIRIOT Christian, ARDISSON Jean-Claude, LUCIANO Luc, DRAMAIX Jean-Guy, MARCHAL Laurence, Jérôme MILLET, MORIN Catherine.

Excusés : BLAIN Bruno, CORNAND Jean-Jacques (a donné pouvoir à THIRIOT Christian), DUMAS Chantal (a donné pouvoir à DRAMAIX Jean-Guy, NOUVEL Alain (a donné pouvoir à ARDISSON Jean-Claude)

Date de convocation :

09/12/2024

Date d'affichage :

Secrétaire de séance : MARCHAL Laurence

Délibération n°30.2024

Objet : Projet aménagement communal : décision à prendre sur reconduction de la demande de subvention DETR non retenue en 2024

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la réception des instructions émises par le Bureau des dotations de l'État (Drôme) Investissement, nous informant des modalités de dépôt des appels à projets DETR/DSIL pour 2025.

Il nous est précisé qu'une nouvelle procédure a été mise en place sur la plateforme « démarches simplifiées.fr » pour reconduire un dossier déposé en 2024.

En application des instructions reçues, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

1. Décide de maintenir, en 2025, notre projet éligible non retenu à la programmation 2024,
2. Approuve le nouvel échéancier présenté,
3. Sollicite l'Etat dans le cadre de la DETR 2025 pour l'attribution des aides financières transmises en 2024 à savoir :

Dépense subventionnable	Montant de la subvention sollicitée	Taux (%) par rapport au montant total des ressources de l'opération
609 488,00	152 372,00 (DETR)	23,28%
	30 128,00 (Bonus État)	4,60%

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
Drôme

Envoyé en préfecture le 16/12/2024

Reçu en préfecture le 16/12/2024

Publié le

ID : 026-212600431-20241213-DELIB30_2024-DE



Autorise M le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Publié ou notifié le

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture

Fait à Beauvoisin, le 13 décembre 2024

Christian THIRIOT, Maire.

